

HUMANITAIRE

Luc Becker, policier au grand cœur

L'association Chemins sans frontières, basée à Apt, fête ce mois-ci son premier anniversaire. À l'origine, il y a la passion du 4x4 et des raids. Mais très vite, Luc Becker, policier à Avignon, va joindre son envie d'aventure avec un besoin d'aider l'autre.

Le projet mûrit. "Nous avons passé une convention avec le Sirtom (Syndicat des ordures ménagères) d'Apt, où on a pu récupérer des ordinateurs reconfigurés ensuite par Henri Gach, bénévole de l'association qui installe des programmes d'apprentissage pour les enfants", explique le président de l'association, qui a aussi bénéficié d'une subvention du Conseil général et d'aides d'entreprises.

Avec son ami Youcef Saed, ancien légionnaire, ils décident lors d'un périple en 4x4 au Maroc d'apporter la trentaine d'ordinateurs récupérés pour équiper cinq écoles et cinq associations d'aide au développement de Skoura, ville située à une trentaine de kilomètres de



"Chemins sans frontières", présidée par Luc Becker (à droite), a un an ce mois-ci. /PHOTO DR

Ouarzazate, au sud du pays. Une expérience humaine enrichissante pour les deux amis qui ont décidé de programmer un nouveau séjour au Maroc entre fin 2016 et 2017.

L'an prochain, ils se rendront dans un orphelinat de Timisoara, en Roumanie. **M.T.**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Barbes et tatouages à présent autorisés dans la police

Après une négociation de plus de deux ans, le syndicat Force Ouvrière a obtenu que les policiers aient le droit d'arborer barbe et tatouages. Un règlement datant de 1974 les en empêchait. Le syndicat Unité S GP Police-FO a obtenu de l'administration policière le 17 juin dernier que ses hommes reçoivent l'autorisation de les porter. Cette décision intervient "après deux ans de négociations, à la suite d'une forte demande du terrain", expliquait avant-hier le syndicat dans un communiqué.

Je le savais bien, qu'il avait du cœur, et pas seulement une grande stature, notre ami Luc... !

Et, s'il veut se laisser pousser la barbe, pas besoin d'autorisation ministérielle : je m'en suis passé, pendant x... années...

Amitiés, et félicitations

Pierre